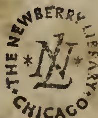
LE SOLITAIRE DES ARDENNES,

OU

LE MÉDIATEUR IMPARTIAL.

AU fond d'une retraite ignorée, à l'abri des traits empoisonnés de l'envie, je laissois couler mes jours, lorsque le bruit de la révolution actuelle, parvenu jusqu'à moi, a ranimé mon existence, & j'ai senti mon cœur battre encore au doux nom de ma Patrie. Je l'avouerai ; j'ai regretté les liens qui m'attachoient au monde, & que j'avois moi-même brisés. Le desir d'être utile est venu de nouveau m'inspirer ; j'ai écrit mes réflexions, les réflexions d'un vrai Citoyen. Si elles ne sont point assez lumineuses, elles seront du moins dirigées par la plus scrupuleuse impartialité. Je ne serai ni un Pontife avare, ni un Patricien oppresseur, ni un Tribun séditieux ; je serai . . . . un homme qui repoussant d'une main les préjugés tyranniques, & de l'autre les feux folets d'un *anarchisme* absurde, veut m'asseoir immobile entre vous. Je dirai, Nobles qui vous

balancez dans les chimères du passé, que seriez-vous sans le Peuple ? . . . . rien ; Tiers-Etat, que deviendrez-vous sans la Noblesse ? . . . . des esclaves. Ah ! plutôt réunissez-vous sous l'étendard de la raison ; tournez vos regards vers ce colosse enrichi des dépouilles des morts. Le voilà qui s'avance. . . . . Le voyez-vous lent dans sa marche, jettant autour de lui ses regards inquiets, & dévorant ses craintes. Trop prudent pour heurter de front l'opinion générale, organe de la vérité, il cherche à la diviser par tous les ressorts d'une politique sourde & adroite. . . . . Qu'il apporte au pied du Trône le superflu de l'Autel : qu'il doit être considérable le superflu des Ministres d'un Dieu qui prêche par leur bouche l'humilité & le mépris des richesses ! O vous ! mes Pères, dont *le royaume n'est pas de ce monde*, jettez un coup d'œil rapide sur l'origine de vos immenses possessions ; je ne parlerai point ici de ces concessions, fruit de la munificence & de la piété des Souverains : rien de plus légitime que le don, lorsqu'il est le résultat d'une volonté libre. Mais capter la foiblesse d'un vieillard, profiter des terreurs d'un agonisant, c'est ce que les siècles passés, présens & futurs vous reprocheront sans cesse. Voyez-vous sur ce lit de mort ce vieux Banneret? au champ de Mars, le viol, le brigandage & la cruauté accompagnoient ses succès. Dans son châ-



teau, c'étoit un tyran que ſes vaſſaux exécroient dans le ſilence de l'effroi. Un nom antique & glorieux, une valeur à toute épreuve, coloroient aux yeux du monde mille vices; mais le voile eſt déchiré: aujourd'hui il gémit de douleur & de regrets. Au chevet de ſon lit, eſt un mortel dont l'habit lugubre augmente encore l'horreur du moment ſuprême. Le moribond, d'une voix haletante, dépoſe dans ſon ſein l'hiſtoire de ſa vie criminelle; ſes péchés à demi-articulés viennent frapper d'un feint étonnement la phyſionomie du ſaint homme. Le vieillard y lit la déſeſpérante incertitude. — O mon père! je le vois; il n'eſt plus de pardon pour moi. — Si la juſtice de Dieu vous condamne, ſa bonté peut encore vous ouvrir ſon ſein. — Ah! comment réparer? .... Hélas! il eſt trop tard. — Non, mon fils; il eſt encore temps. — Eh! que puis-je faire aux portes de la mort? — L'aumône; il n'eſt pas de péchés que cette vertu ne rachète. Vous connoiſſez la pauvreté de nos chers frères, faites-leur don de votre terre de ***; c'eſt alors que mille pauvres nourris par vos bienfaits fléchiront pour vous la colère céleſte; votre nom placé à côté de celui de notre ſaint Fondateur, & vos armes incruſtées dans nos Temples, atteſteront aux ſiècles à venir votre charité, & leurs ſerviront d'exemple. — Vous croyez donc, mon père.... — Oui, mon fils,

& que le pardon que je vous donne au nom de l'Eternel vous ſoit le gage de celui qu'il vous donnera bientôt lui-même. Le moribond ſoulagé, ſoupire, ſigne & meurt . . . . & les enfans preſque déshérités, approuvoient encore la donation de leur père. . . .

Tranſportez-vous dans ce Temple; regardez cette Vierge brillante de ſes attraits, & des ornemens mondains qu'elle vient dépoſer aux pieds des autels; voyez-la s'avancer triſtement; ſa mère la ſoutient, & offre au Tout-puiſſant une victime que ſon indignation rejette. Cette mère saintement dénaturée, jouet de la ſéduction, conſacre ſa fille à Dieu, & ſes biens à l'Egliſe. Derrière un rideau, eſt un Miniſtre qui ſourit, & s'applaudit de ſon ouvrage. Pourtant un léger nuage d'inquiétude obſcurcit ſon front; mais la cérémonie s'achève, le ſacrifice eſt conſommé, l'inſidieux Orateur monte dans la tribune ſacrée, & vient faire l'éloge du ſacrifice de ſoi-même, & du déſintéreſſement: vertus que ſon cœur ne connut jamais.

Parmi tant de moyens d'agrandiſſement, il en eſt un moins connu, &, il faut le dire, moins odieux; c'eſt la formation des fiefs par la preſcription, c'eſt-à-dire, l'uſurpation des grands domaines, auxquels de ſimples Religieux annexèrent de leur propre autorité la haute juſtice, & tous

les droits ſeigneuriaux : ceci demande quelques détails.

La France, aujourd'hui ſi fertile, étoit bien éloignée dans les 11[e] & 12[e] ſiècles de ce degré de richeſſe territoriale. Ces campagnes ſi ſoignées, ces parcs ſi bien alignés, ces jardins brillans de tout le luxe agricole, n'offroient ſouvent à l'œil du voyageur qu'une ſolitude effrayante, que de vaſtes déſerts dont le peu de valeur avoit éteint même le ſouvenir de la propriété. Mais ces terres incultes dont perſonne ne réclamoit la poſſeſſion, ne furent pas à l'abri des incurſions des Moines; des Religieux habitans des villes, trop reſſerrés dans l'enceinte de leur Monaſtère, venoient y bâtir une Chapelle ſous l'invocation de *Notre-Dame des Miracles ou de Saint-Jean-Baptiſte.* Le petit édifice achevé, des bucherons, des pâtres errans, attirés par le Service Divin, venoient s'établir à côté de la petite colonie Monacale, y défrichoient un terrein, & offroient au Saint la dixme de leurs premiers fruits. Mais bientôt ce qui n'étoit donné que par dévotion & comme aumône libre, fut exigé à titre de cens & de redevance; bientôt encore on engagea ces malheureux à ſe reconnoître juſticiables du nouveau Monaſtère. Ainſi les cofondateurs, les bienfaiteurs de la colonie naiſſante en furent les premiers ſerfs. Alors nul être vivant n'approcha

du ſaint hermitage ſans prendre l'attache du Prieur ; nulle famille n'eut le droit de ſe domicilier, & de défricher qu'à des conditions dures & onéreuſes ; & l'humble ſerviteur de Dieu devenu Seigneur ſuzerain, créa de ſon autorité privée la haute, baſſe & moyenne juſtice, droits de lods & ventes, chaſſes, pêches, &c..... & toutes les ſervitudes de la féodalité, ſur un ſol qui ne lui appartenoit pas. Aujourd'hui le ſucceſſeur de ce Prieur voluptueuſement traîné dans un char orné de croſſes & de mîtres, eſt bien loin d'imaginer qu'au fond d'une archive ignorée, une charte poudreuſe peut atteſter l'uſurpation des biens dont il jouit : uſurpation que ſix ſiècles de preſcription légitiment aux yeux de la Loi.

Dans ces temps d'ignorance & de ſuperſtition, le Clergé étoit ſeul poſſeſſeur du peu de ſcience qui exiſtoit dans le Royaume. Devenu par-là néceſſaire, il s'introduiſit, ſous la ſeconde Race de nos Rois, dans les Aſſemblées nationales ; bientôt il s'y empara de la première place, qu'il a ſu conſerver. Comme feudataire, il ſiégea enſuite dans les Parlemens ; mais comme feudataire, il étoit aſtreint au ſervice militaire. Il fourniſſoit ſon contingent d'hommes & de chevaux, qui, ſous la conduite d'un Vidâme ou d'un Avoué (1), ſe

(1) Le Vidâme étoit autrefois celui qui ſuppléoit à

rendoient à l'armée royale. Aujourd'hui que les Rois, moins pour s'étendre au-dehors que pour s'affermir au-dedans, ont stipendié de si nombreuses armées, il est dispensé de cette obligation. La Noblesse, contre laquelle on a allégué cette raison victorieuse, donne-t-elle du moins son sang, & souvent une partie de sa fortune? Mais vous qui nous rançonnez dès l'instant de notre naissance jusqu'à celui de notre mort inclusivement, qu'offrez-vous à l'Etat en dédommagement? *un don gratuit*; c'est à-peu-près la quarantième partie de l'impôt auquel vous devriez être taxé. Non, ce n'est point une œuvre de bienfaisance que la France vous demande, c'est un acte de justice qu'elle attend de vous, & qu'elle est en droit d'exiger. Riches Prélats, que rien n'a pu fixer auprès de votre troupeau, quelle est la somme d'utilité que vous apportez à la masse générale? Dites-moi, est-ce vous qui allez porter dans cette famille désunie l'esprit de paix & de concorde? Est-ce vous qui dès le lever de l'aurore venez dans ce Temple rustique exhorter à la résignation ce malheureux journalier, que le désespoir conduiroit

l'Evêque pour le service militaire; il étoit chargé de la défense du diocèse. Aujourd'hui ce titre est rare; les plus considérables sont les Vidâmes d'Amiens, de Chartres & de Rheims. L'Avoué *Advocatus* étoit le défenseur d'une Abbaye, & conduisoit aussi les vassaux à la guerre.

peut-être dans vos palais ? Eſt-ce vous qui ſur un échafaud adouciſſez les derniers & trop cruels momens du malheureux qui périt ſous le glaive des loix (1) ? Eſt-ce vous .... ah ! craignez plutôt que la Nation éclairée n'ait déjà ſenti que le Miniſtre obſcur dont la main unit aux pieds des autels deux époux, peut auſſi facilement accorder une diſpenſe de bans, imprimer ſur le front de leurs enfans le ſceau de la Confirmation, & ſigner à propos un éloquent Mandement. Et vous Moines, qui n'avez conſervé de votre inſtitut que la robe & le cordon ; vous, Seigneurs de tant de Marquiſats, Comtés & Baronies, ouvrez à l'Etat vos tréſors enfouis (2), & venez édifier dans le

(1) Un Confeſſeur environné du ſpectacle d'une mort affreuſe, qui ſoutient un patient dans les angoiſſes d'une longue & douloureuſe agonie, qui écarte le déſeſpoir de ſon ame ſouffrante, & fait encore luire à ſes yeux l'eſpoir d'un heureux avenir, eſt pour moi un être au-deſſus de l'humanité, & je n'en ai jamais vu un ſans être tenté de baiſer le bas de ſa robe.

(2) Dom Vincent de B***, Prieur de la Chartreuſe de R***, avoit trouvé dans les coffres de ſon prédéceſſeur 500,000 liv. en eſpèces, qu'il employa à faire reconſtruire l'égliſe. Il eſt mort en 1786, après vingt ans d'exercice. Il n'y a plus d'édifice à conſtruire .... que d'argent mort pour la ſociété ! L'Ordre de Saint-Bruno eſt peut-être le ſeul dont la régularité ne ſe ſoit jamais démentie ; mais quelle eſt ſon utilité ?

monde ceux que vous avez ſi ſouvent ſcandaliſés dans vos retraites.

Qu'on n'imagine point que, violateur impie, je veuille tenter d'affoiblir le reſpect dû au culte Divin & au Sacerdoce; à Dieu ne plaiſe : c'eſt le fruit que je preſſe, mais je reſpecte l'arbre & la terre qui l'a produit. Conſolante Religion, morale pure & héroïque, ſi l'on ſuivoit vos ſublimes leçons, nos triſtes débats n'exiſteroient point; & moi citoyen ignoré, qu'un zèle impuiſſant tourmente, j'épancherois dans la joie un cœur que l'indignation deſsèche & flétrit.

Quant à cet Ordre dont la loyauté & la générosité décorent nos annales, à qui les ſacrifices n'ont jamais coûté, comment peut-il héſiter à donner au Clergé l'exemple du dévouement patriotique? Comment il tiendroit plus à quelques exemptions pécuniaires qu'à la vie même? Lorſque quittant les déſices de la capitale, il va affronter dans les camps les fatigues, la douleur & la mort; quel eſt l'objet de ſon ambition! des récompenſes pécuniaires, il n'oſeroit même le penſer. L'argent peut-il payer le ſang répandu? Chevaliers François, vous l'avez entendu de la bouche des ſimples ſoldats (1); c'eſt donc la gloire que vous

---

(1) En 1708, pendant le ſiége de Lille, il fut queſtion d'aller reconnoître le progrès d'une ſape. L'action étoit pé-

pourſuivez, & en eſt-il de plus digne d'envie que celle dont vous vous couvririez aux yeux de l'Europe entière ? Mais je le vois, l'eſprit de corps rétrécit vos ames naturellement grandes & généreuſes. Oui, j'oſe l'affirmer, chacun de vous accorderoit individuellement ce qu'il refuſe réuni ſous l'étendard de ſon Ordre. Je ne parle ici qu'à cette Nobleſſe territoriale, qui armée du pouvoir de la féodalité, combat ſur ſes foyers contre la raiſon, l'équité & la nature ; car pour cette haute Nobleſſe, pour ces Grands de l'Etat, qui, formant un cercle autour du Monarque, retiennent les graces, & ne permettent de paſſer qu'à celles qui laiſſent dans leurs mains des traces de leur paſſage. Quant à ces Grands, dis-je, ils pourront bien pratiquer des menées ſourdes, attiſer les haines, former des cabales, faire agir même au-

---

rilleuſe à l'excès ; cent louis ſont promis au Soldat qui la tentera heureuſement. Cinq y marchent tour-à-tour, & y ſont tués. Un ſixième ſe préſente ; c'étoit un jeune grenadier d'une figure agréable : on le voit partir à regret, le temps s'écoule, on le plaint. Il reparoît, le compte eſt rendu ; la ſortie la plus vigoureuſe s'exécute, & l'objet eſt rempli. Alors, en préſence de la garniſon victorieuſe, le Commandant appelle le brave qui a préparé ſon triomphe. Le grenadier ſort de ſon rang ; on lui offre la récompenſe promiſe : *Grand merci, mon Général ; on ne va pas là pour de l'argent*, & il retourne à ſon poſte.

près du Souverain des puiſſances intermédiaires. Mais quand la Nation aſſemblée les interrogera, ils diront oui ; leurs corps ſouples & légers ne ſe roidiſſent point contre les obſtacles, ils tâchent ſeulement de leur échapper ; & ſuivant comme un vaiſſeau l'impulſion du vent favorable, ils viennent toujours ſurgir au port. Ne ſavent-ils pas ces courtiſans déliés, que le vœu du Peuple eſt aujourd'hui le vœu du Souverain ? Ne ſavent-ils pas qu'ils en ſeront dédommagés au centuple ? Auſſi tout l'honneur du ſacrifice doit-il appartenir aux Nobles provinciaux. Au reſte, que vous importe, Peuple François ? jadis ſerf, puis à moitié libre, aujourd'hui rendu à toute la dignité de l'homme ; béniſſez ce bon Père qui vous appelle au comité de famille, & qui vous y donne un rang égal à celui de vos aînés ; venez y ſeconder ſes vues bienfaiſantes, mais gardez-vous d'y apporter des principes inconciliables, des prétentions outrées. Ne veuillez pas obtenir de force & d'emblée ce qui ne peut être que le fruit de la douce perſuaſion & de l'expérience portées ſur les aîles du temps. N'imitez point cette Nation brave & énergique, il eſt vrai, mais toujours extrême. N'écoutez point ces citadins orgueilleux, qui crient à l'oppreſſion pour opprimer à leur tour. Sages Plébeïens, c'eſt à vous que je m'adreſſe ; occupez-vous un peu de ces pénibles cultivateurs, de cette majeure partie

de vous-même ; tournez vos regards vers ces campagnes dévaſtées par ces Satrapes vexateurs, & par leurs Subdélégués, reptiles vénimeux ; entrez avec moi dans cette chaumière ; voyez-vous ces orphelins, ils pleurent un père mort victime de la plus baſſe & de la plus cruelle injuſtice. Le malheureux, trop pauvre pour défendre ſes droits ; trop foible pour oſer élever ſa voix contre ſon inſidieux oppreſſeur, ſuccombe à ſa douloureuſe peine .... (1).

Un Intendant n'étoit-il pas, & n'eſt-il pas encore un petit deſpote, ſur-tout dans les pays d'élection ? Police, finance, tailles, &c.... tout eſt de ſon reſſort. N'ai-je pas vu, oui vu une ville injuſtement traitée par l'Intendant de la Province, faire parvenir ſes plaintes au Miniſtre ; qui croira-t-on que le Miniſtre conſulta, à qui s'adreſſa-t-il, à qui renvoya-t-il le mémoire ? ..... à l'Intendant ..... & *Monſeigneur* juge & partie, prononça effrontément dans ſa propre cauſe : étrange juriſprudence des Miniſtres ! Qui croiroit qu'un abus auſſi cruellement abſurde, pût exiſter au 18ᵉ

(1) Ce n'eſt point ici un tableau d'imagination. Le Subdélégué de la petite ville de ... Juge du lieu, étoit aſſis à table avec ſes dignes amis, dans l'inſtant que la dépouille mortelle du malheureux fermier paſſoit devant ſa porte, & les chants funèbres vinrent ſe mêler avec les ſantés que l'on portoit à ſon exécrable triomphe.

ſiècle ? L'indignation ne fait-elle pas battre vos artères ? Mais conſolez-vous, la Nation aſſemblée abolira juſqu'à leur nom abhorré. Mais, mes amis, dans l'enthouſiaſme de cette heureuſe révolution, vous avez oublié à qui vous en étiez redevables; ne ſoyez point ingrats, cherchez l'objet de votre immortelle reconnoiſſance. Cherchez ce corps hermaphrodite que la Nobleſſe repouſſe, & que le Tiers-Etat, qu'il avoit méconnu, refuſe aujourd'hui d'admettre dans ſon ſein. Arrêtez-vous devant ce géant orgueilleux, qui avoit hier une main ſous les marches du Trône & l'autre ſur vos têtes, & qui aujourd'hui détourne les yeux pour ne pas voir le coup qui le menace. C'eſt en vain qu'il ſe dérobe à vos remercîmens; proſternez-vous, & dites : Pères circonſcrits, un million de graces vous ſoient rendues, pour avoir déclaré vous-mêmes votre illégalité à l'aſſentiment de l'impôt; honorés ſoient votre magnanime dévouement, & l'abandon généreux d'un droit que vous n'aviez pas; admiré ſoit votre déſintéreſſement : car lorſque vous avez appellé à grands cris les Etats-Généraux, ce n'étoit point pour enlacer le Gouvernement & le forcer de tranſiger ſecrettement avec vous, comme des médiſans ont oſé le dire; & quand vous avez demandé l'abolition des lettres de cachet, rivales de vos décrets de priſe de corps, vous n'aviez pas attendu que quelques-uns

d'entre vous en eussent été la victime. Bénie soit votre paternité, qui a mis le sceau de l'enregistrement sur tant de petits impôts qui épuisoient notre sang goutte à goutte ! Bénis soient vos Procureurs, & sur-tout vos Sècrétaires, & que tout le bien qu'ils nous ont fait rejaillisse sur vous !

Mais la trompette sonne ; j'entends déjà la voix du ralliement. Pontifes, Nobles, Plébéïens, accourez sous vos drapeaux respectifs, non pour vous traiter en ennemis, mais pour combattre ensemble de zèle, d'émulation & de patriotisme ; que vos intérêts divisés se réunissent & se prosternent devant l'image de la Patrie éplorée ; que chacun de vous ne cherche son bonheur particulier que dans le bonheur général. Vous Plébéïens, malheureux cadets trop long-temps injustement traités par une coutume dénaturée ; vous sur qui l'Europe entière attache ses yeux avec complaisance, apportez dans le choix de vos Représentans l'attention la plus scrupuleuse ; que l'esprit public seul y préside. Ne vous laissez pas éblouir par la fougue du fanatique novateur, ni par l'éloquence insidieuse de l'homme de loi : souvenez-vous toujours de ces paroles mémorables : *Il est rare que dans les affaires publiques & nationales les plus honnêtes gens ne soient aussi les plus habiles* (1).

---

(1) Lettres de convocation des Etats-Généraux.

Et lorſque vous aurez rencontré un eſprit juſte, une probité intacte & un jugement ſain, dites voilà l'homme ; qu'importe qu'il ſoit Négociant, Maire ou même Gentilhomme ? Vous le ſavez ; il eſt des Nobles qui mettent autant de chaleur que vous dans la défenſe de votre cauſe. J'oſe même dire plus, dans la fermentation qui diviſe les eſprits ; c'eſt un moyen de rapprochement dont vous devez uſer, quoiqu'avec ſobriété. Mais ſi vous perſiſtez à imprimer le ſceau de la réprobation ſur tout ce qui porte le caractère de Noble ; ſi vous rejettez juſqu'au mortel vertueux & éclairé, parce qu'un ſang illuſtre coule dans ſes veines, du moins n'affichez pas cette offenſante excluſion. J'oſe vous le répéter ; ne vous laiſſez point ſéduire par ces fanatiques écrivains, qui ivres d'orgueil, & dans le délire d'une réputation éphémère, oſent, ſans la moindre miſſion, s'ériger en cenſeurs des Rois & en précepteurs des Nations. Souvenez-vous que toute propriété eſt ſacrée, & qu'y porter la main par tout autre motif que le ſalut de l'Etat, eſt un attentat odieux ; qu'une ſociété entière n'a pas plus le droit d'être injuſte qu'un ſeul individu ; & qu'être égorgé au nom d'un ſeul homme ou au nom de vingt millions, c'eſt toujours être égorgé. O mes Concitoyens ! dignes repréſentans de la Nation la plus heureuſe & la plus aimable de l'Univers, que votre ame fermée à la haine, à

l'envie, & à toutes les paſſions dégradantes, ne s'ouvre qu'à la voix de l'honneur & du patriotiſme; pénétrez-vous bien de l'importance de vos fonctions auguſtes & inacceſſibles à l'intrigue; allez entourer de vos cœurs vertueux, le cœur paternel du Monarque; allez . . . . . . & moi bercé par de douces rêveries, je vais m'endormir dans le ſein de l'eſpérance conſolatrice, pour ne m'éveiller qu'aux acclamations de la France régénérée.

FIN.